



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00639

Numéro SIREN : 539 638 916

Nom ou dénomination : 3R INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2015 sous le numéro de dépôt 9169

12 B 635

3 R INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 13, rue des Frères Faucher
33000 BORDEAUX
539 638 916 RCS BORDEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21 AVRIL 2015

Greffe du
de commerce
Bordeaux

L'an deux mille quinze,
Le 21 avril,
A 14 heures 30,

Le 01 JUIN 2015

sous le N° 9169

Monsieur Patrick SORRENTINO,
demeurant 73 rue de Caudéran, Apt 31, 33000 BORDEAUX,

Associé unique de la société 3 R INVESTISSEMENT,

Après avoir exposé que la Société contrôle désormais, au sens des II et III de l'article L. 233-16 du Code de commerce, une autre société, la société QUARTIER D'AFFAIRES, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, ayant son siège social 36 rue Jean Renaud Dandicolle, 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 801 133 968, la prise de contrôle résultant d'une prise de participation à hauteur de 50 % et qu'elle est donc tenue, en application des dispositions de l'alinéa 3 de l'article L. 227-9-1 du Code de commerce, de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant,

A pris la décision suivante relative à la nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de nommer :

- Monsieur Olivier BOUTROS-TONI, domicilié à BORDEAUX (33000), 29 rue Chauffour, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

- Madame Florence RANOUX, domiciliée à MERIGNAC (33700), 1 Impasse des Muriers, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Olivier BOUTROS-TONI et Madame Florence RANOUX ont fait savoir à l'avance qu'ils acceptaient le mandat qui viendrait à leur être confié et ont déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Patrick SORRENTINO

